



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

Présents : M. LENFANT /M. LEGRAND/ M. DE PICCHI/Mme NEIRYNCK /M. DUPRE
Mdes CUVILLIER/ SERGEANT/ MS MARCHAND/ ROLAND/BLANCHART/CARON/ PETIT

Absent excusé :

Alain GRISET (Pouvoir donné à Jean-Luc CARON)
Alain DUBOIS (pouvoir donné à Michèle LEGRAND)

Absente : Virginie COINE.

Le quorum étant atteint, Monsieur Henri LENFANT, Maire, remercie l'ensemble des conseillers, le public de leur présence et ouvre la séance à 19 h 05. Il excuse les 2 collègues absents qui ont donné pouvoir.

➤ **Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Le Maire propose de désigner Monsieur Daniel PETIT secrétaire de séance, qui accepte.

➤ **Approbation du compte rendu de la réunion du 5 mars 2018**

- **Monsieur Le Maire propose un moment de recueillement pour les victimes des attentats de Trebes ainsi que de leurs familles. Il demande ensuite au DGS de mettre les drapeaux en berne le 28 mars 2018 toute la journée.**

DOSSIER A ETUDIER

• **Vote du Compte administratif 2017.**

Monsieur Jacques-Olivier De Picchi demande au Maire de se retirer comme l'exige la loi, afin de présenter le compte administratif à l'exécutif municipal. Ce compte repris en annexe du présent compte rendu représente la situation budgétaire de la commune au 31 décembre 2017.

Monsieur Le Maire rejoint ensuite le conseil municipal et est applaudi par les membres pour la qualité de gestion. Il remercie l'assemblée et exprime à nouveau sa satisfaction de voir les grands projets budgétisés et concrétisés en 2018.

Vote à l'unanimité : 13 voix pour. (Monsieur Le Maire ne participant pas au vote)

• **Approbation du Compte de gestion 2017**

Selon loi régissant les collectivités territoriales le compte de gestion doit être présenté et voté par le conseil municipal. Il est le document officiel du comptable public (trésorier) et fait foi des recettes, dépenses et situation patrimoniale.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

• **Affectation du résultat 2017.**

Présentation du résultat comptable de la trésorière par Monsieur De Picchi relevant un résultat global de clôture au 31 décembre 2017 de **3 639 751,60€**.

- **Vote des tarifs 2018.**

Il est ensuite procédé au vote des tarifs des prestations municipales aux habitants. Il est demandé à Monsieur Jean-Luc Caron de sortir en sa qualité de Président d'association afin de délibérer sur les subventions. Son vote + procuration ne seront pas pris en compte (2 voix)

Ces prestations sont :

- Concessions et taxes funéraires
- Location de salles
- Voyage des aînés

Monsieur Jean-Luc Caron demande pourquoi la limite d'âge est fixée à 65 ans et propose une possibilité de dégressivité dès 63 ans. Madame Michèle Legrand lui répond que dans sa délégation ont été votées en 2015 les conditions de tarifs liées à l'âge.

- Vide grenier
- Sortie culturelle Nausicaa
- Noël des enfants du personnel
- Concert Aéronef
- Fournitures scolaires 2018-2019
- Subventions danse 2018-2019
- Subventions sportives 2018-2019
- Subventions colonies vacances, séjours linguistiques, classe découverte
- Subventions associations extérieures
- Subventions CCAS.

Vote à l'unanimité soit 13 voix pour.

- **Vote du Budget Primitif 2018**

Monsieur De Picchi présente ensuite la proposition de budget primitif élaborée à partir de réunions préparatives par délégations d'élus qui ont ensuite abouti à une commission finances élargie organisée le 8 mars dernier. Ces étapes d'orientations budgétaires confortent un budget primitif 2018 construit sur une modification sensible à la hausse des dépenses d'investissements et une préservation de résultat prévisionnel excédentaire en fonctionnement de 161 000 euros. Documents budgétaires en annexe.

Vote à l'unanimité 14 voix pour.

Informations et questions diverses.

Monsieur Stéphane Roland demande pourquoi a été déposé un candélabre rue de Wattignies à proximité de son habitation. Monsieur Le Maire explique (vérifié depuis) que le support au sol n'était pas assez profond et perturbait l'esthétique de l'empiètement pavé.

Fin du conseil municipal à 21h 15.

Validation du Conseil municipal.